

Les Comptours d'Auvergne

Le titre de comptour d'Auvergne, anciennement orthographié **comtor** (dans les documents en latin), et écrit aussi **comtour**, désignait les plus puissants barons d'Auvergne, parmi lesquels :

- **Le comptour de Nonette**, près d'Issoire, souvent désigné comme le plus ancien, et comme étant à l'origine des autres, avant de disparaître.
- **Le comptour d'Apchon**, réputé le plus puissant
- **Le comtour de Saignes**
- **Le comtour d'Escorailles**
- **Le comptour de Dienne**
- **Le comtour de Giou**
- **Le comtour de Valrus, à Cheylade**
- **Le Comptour de Saint Nectaire**
- **Le Comptour d'Aubière**

Quelques autres grands fiefs en Limousin, Rouergue, Velay, et plus anciennement en Catalogne et Roussillon, donnaient aussi le titre de comtor ou comptour.

Époque d'utilisation

Ce titre, utilisé localement, est tombé en désuétude au plus tard au XVI^e siècle pour les derniers cas. Il signifiait le pouvoir sur un territoire désigné sous le nom de **comptoirie** ou **comtoirie**. Il a été affirmé qu'il désignait initialement le receveur des deniers royaux, mais à l'opposé il apparaît que ces seigneuries étaient en franc-alleu avant le XIII^e siècle, ce qui signifie qu'elles échappaient à la dépendance ou redevance à un seigneur supérieur.

En Auvergne, ce titre semble être apparu au plus tôt vers la fin du XI^e siècle, avec le comtour de Nonette, dont le pouvoir s'étendait d'Issoire à Saint Flour, et dont le territoire s'est ensuite subdivisé en comptoiries, transmettant d'abord le titre aux comptours d'Apchon puis de Saignes.

Interprétation par les principales sources

Il faut néanmoins rester réservé à ce sujet, car ce schéma est une reconstitution, faute de preuve historique. Selon cette hypothèse développée par Jacques Céron dans son livre, en Auvergne, les comptoiries seraient des subdivisions issues du comté de Nonette, issu de la division au XI^e siècle du comté d'Auvergne en quatre comtés (Brioude, Talendes, Nonette et Turluron) et une vicomté (Clermont). Le titre de comptour ou comtour se serait ensuite transmis en perdant son sens originel.

Selon les Mémoires des antiquaires de France, le titre de **comtor** est apparu à l'époque carolingienne, et désignait un subordonné du comte, qui assistait le comte, et dont le rang était inférieur à celui de vicomte et supérieur à celui de vavasseur. Des comtors existaient au XI^e siècle en Auvergne, en Roussillon, en Limousin, en Rouergue, en Velay. Peu à peu ce titre a été abandonné car sa signification était perdue, mais tant qu'il a été utilisé, il était perçu comme supérieur à celui d'un baron ordinaire.